

SYNTHÈSE

ESS

Critères

Poursuite d'un but autre que le seul partage des bénéfices

Gouvernance démocratique définie et organisée par les statuts

Gestion reposant sur 2 principes : affectation majoritaire des bénéfices au développement de l'entreprise et constitution de réserves obligatoires impartageables non distribuables

Conditions

Respect des trois critères

Recherche d'une utilité sociale

Application de principes de gestion spécifiques définis par la loi et concernant notamment l'affectation des bénéfices

Agrément ESUS

Poursuivre comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale

Mettre en œuvre une politique de rémunération modérée

Ne pas être coté en Bourse

Société à mission

Objectifs sociaux et environnementaux dans les statuts

Mise en place d'un comité de mission

Contrôle par un organisme tiers

Fonds de pérennité

Assurer la pérennité de l'entreprise

Contribuer au financement de missions d'intérêt général